

CAP MAÇON



Recrutement : élèves issus de 3^{ème}, 3^{ème} PREPA PRO, 3^{ème} SEGPA

Présentation de la formation :

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier professionnel dont la formation a pour but d'avoir des compétences centrées sur :

- L'organisation du poste de travail sur chantier à partir des documents définissant l'ouvrage, en prenant en compte les particularités du chantier et en préparant les outillages et les matériels ;
- La mise en place des équipements individuels et collectifs de protection et de sécurité et, éventuellement des échafaudages ;

- La réalisation de maçonneries brutes (blocs, briques) ou restant apparentes (blocs de béton, briques, moellons) ;
 - La réalisation d'ouvrages complémentaires en béton armé (armatures, coffrage, bétonnage) ;
 - La réalisation de dallages et planchers ;
 - La réalisation d'enduits (horizontaux, verticaux) et chapes ;
 - La mise en œuvre de composants ;
 - La réalisation de réseaux de canalisations.
- Télécharger le référentiel de formation

Activités professionnelles :

Le maçon est un ouvrier professionnel employé par des entreprises de gros-œuvre du bâtiment sur des chantiers de constructions neuves ou de rénovation. Son intervention se fait en équipe à l'extérieur et en hauteur. Elle porte sur des ouvrages tels que des maçonneries porteuses ou de remplissage, des revêtements verticaux et horizontaux, de maçonneries apparentes, des ouvrages en béton armé de dimensions limitées.
(voir la vidéo du métier en bas de page)

Contenu de la formation (horaires à titre indicatif) :

Première année : 36 semaines de formation, 33h d'enseignement hebdomadaire dont 18h en enseignement professionnel

Deuxième année : 33 semaines de formation, 32,5h d'enseignement hebdomadaire dont 17h en enseignement professionnel

Périodes de formation en milieu professionnel (stages en entreprise) :

14 semaines : 7 semaines en première année – 7 semaines en deuxième année

Poursuite d'études :

Au niveau V des diplômes : un autre CAP en 1 an en complément du premier

Au niveau IV des diplômes : le Brevet professionnel "Construction en maçonnerie et béton armé"

ou éventuellement les Baccalauréats professionnels du même secteur :

bac pro "Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre" et bac pro "Interventions sur le patrimoine bâti".

Qualités requises :

« Il faut aimer travailler en plein air, avoir le sens de l'initiative et de la sécurité »

Que ce soit en construction neuve, où il agit sur terrain nu ou en réhabilitation, la plus grande partie de son activité se joue à l'extérieur. Même lorsque tout a été minutieusement étudié, il rencontre souvent de l'imprévu : des canalisations inattendues à l'endroit des fondations, un mur à percer plus dur que prévu, des intempéries qui durent... De sa capacité de réaction et d'adaptation, en toute sécurité, dépend le bon déroulement du chantier. Avant d'agir, il réfléchit aux gestes, professionnels qu'il devra réaliser en toute sécurité.

[vidéo du métier ...](#)